

# Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 21 décembre 2020

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Bernard JOUCLA / Alexandre ARRIZABALAGA / Juliette SALANNE / Dominique GAYE / JB MARTINEZ / Ingrid BOUTARFA / Stéphanie MARQUEZ / Hélène FRANCES / Caroline ECORCHON / Sébastien ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT  
En zoom : Michel DUHAMEL / Sandrine TREBUCQ

Absents : Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE) / Jean TRILLE (procuration pour Gisèle VINCENT) / Laëtitia CAZABAN

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

*Présentation du projet de maison des patrimoines par la maîtrise d'œuvre  
Budget de 215.000€ pour trois expositions. Pas de vote.*

## Délibérations prises à la majorité :

- Avis sur les ouvertures dominicales : l'agglomération a donné un avis conforme (6 dimanche pour toutes les communes sauf Lourdes qui bénéficie de 12 dimanche). Précision sur les dérogations de l'État avec souplesse par rapport à la date de janvier qui pourrait être changée.  
*Contre : Serge ALMENDRO / Abstentions : Régine TOSON et Ingrid BOUTARFA.*
- Achat du matériel (arme, munitions, gilet pare-balles, coffre) et formation policier municipal :  
*Contre : Serge ALMENDRO, Alexandre ARRIZABALAGA et Hélène FRANCES / Abstention : Juliette SALANNE et Michel DUHAMEL*

## Délibérations prises à l'unanimité :

- CLECT : Denis titulaire et Philippe suppléant
- Avenants LEC : les deux premiers sont validés, le troisième concernant le dernier ajustement pour les charges de personnel n'est pas autorisé en attente d'une nouvelle négociation-précision sur les frais de gestion.
- Attribution des baux ruraux : Vincent Peyramale et Laurent Bajac-Leyautou
- Verger Communal (à venir une demande à adresser à l'agglo pour une subvention) : en plus du devis initial d'Adriana, accord pour un devis de 150€ pour l'entreprise qui abattra un sapin et toilettiera le plus grand au fond de la parcelle.
- Choix du projet pour la nouvelle cantine sur place : cuisine dans un nouveau bâtiment en RDC et construction de la salle de danse à Anouste. Pour le local ISL, une demande a été formulée par l'association de construction d'un local en face, il faut poursuivre la négociation avec l'ensemble des associations pour connaître leurs besoins et réfléchir ensuite aux aménagements futurs d'Anouste.
- Audit énergétique via le SDE pour la salle Pierre Comet : 2.100€, le reste à charge de la commune sera de 420€ une fois la prise en charge du SDE remboursée.
- Cimetière, l'ensemble des pièces justificatives sont présentes sauf pour l'attribution de la concession Ziegler donc cette dernière est retirée de l'ordre du jour. Accord pour les trois autres propositions : Joseph Adel, Durancet (rétrocession), Groperrin (rétrocession).

- ABILOSS : versement de la participation de la commune à la ville d'Aureilhan
- Antenne TDF : accord pour nouveau bail pour 4.000€/an (plus réactualisation) sur 20 ans.
- Résiliation de nos abonnements UNCCAS et ANACEJ

Le Maire



Denis FÉGNÉ

# Conseil Municipal du 21 décembre 2020

## Feuille d'émargement

FEGNE Denis	Maire	
VINCENT Gisèle	Maire-Adjointe	
SOULE-PERE Philippe	Maire-Adjoint	
TOSON Régine	Maire-Adjointe	
TRILLE Jean	Maire-Adjoint	proa. Vincent Gisèle
DEUTSCH Noémie	Maire-Adjointe	
JOUCLA Bernard	Maire-Adjoint	
ABADIE Sébastien	Conseiller délégué	
ARRIZABALAGA Alexandre	Conseiller délégué	
CAZERES Bruno	Conseiller délégué	
DUHAMEL Michel	Conseiller délégué	visio
MARQUEZ Stéphanie	Conseillère déléguée	
SALANNE Juliette	Conseillère déléguée	
ALMENDRO Serge	Conseiller	
LHOSSEIN Bernard	Conseiller	proa A. Tégue
MADELAINE Jean-Christophe	Conseiller	
MARTINEZ Jean-Baptiste	Conseiller	
BOUTARFA Ingrid	Conseillère	
CAZABAN Laetitia	Conseillère	abs.
ECORCHON Caroline	Conseillère	Ecorder
FRANCES Hélène	Conseillère	
GAYE Dominique	Conseillère	
TREBUCQ Sandrine	Conseillère	visio.